Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 8

Artikel: Les patoisants romands ont franchi une étape capitale pour eux !...
Autor: Molles, R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231915

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 28.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les patoisants romands ont franchi une étape capitale pour eux!...

Le vieil adage *l'union fait la force* reste vrai, même à notre époque moderne. Pas sans mal, les patoisants romands l'ont compris ! Il s'agissait, pour eux, de défendre, non pas tel ou tel patois, mais l'ensemble des vieux parlers, qu'ils dérivent de la langue d'oc ou de la langue d'oïl... Il s'agissait surtout de donner une tête au mouvement, le conseil, et de réunir une fois l'an une assemblée des délégués des Cantonales, elles-mêmes ayant pour tâche de grouper autour d'elles toutes les Amicales de chaque canton...

Aussi bien était-ce un grand jour que celui où s'est réunie leur première assemblée des délégués dans le grand studio des variétés de La Sallaz, aimablement mis à disposition par le directeur de Radio-Lausanne, M. Méroz, auquel notre mouvement doit beaucoup de reconnaissance.

M. F.-L. Blanc, chef des émissions « Un trésor national, nos patois », puis, M. Joseph Gaspoz, président du conseil, souhaitèrent la bienvenue à tous. Des hommages furent rendus à M. Charles Montandon, auquel on doit la fondation du mouvement sur le plan romand et les statuts de base et à M. Eugène Wiblé, un archiviste incomparable.

Belle assemblée en vérité et qui témoigne que la défense des patois et de nos traditions est en plein essor !

Après avoir entendu les délégués de chaque canton, qui ont tous admis les nouveaux statuts allégés et désigné leurs cinq délégués, on passe à l'élection du conseil, réélu à raison de deux représentants par canton. M. Joseph Gaspoz, qui a su prendre le taureau par les cornes et qui est décidé à mener à bien une tâche qu'il a prise à cœur, est porté à la présidence pour quatre ans, à l'unanimité.

A ce propos, nous donnons ci-contre un tableau qui permet de voir comment notre fédération est maintenant constituée sur de solides assises. Les vérificateurs des comptes sont ensuite nommés. Ce seront : MM. Deillon, comptable à Vuisternens-devant-Romont et Paul Burnet à Lausanne. L'état de la caisse est présenté par Oscar Pasche et adopté avec remerciements.

L'assemblée apprend avec plaisir que le *Heimatschutz* et *Pro Helvetia* soutiendront notre mouvement et l'on fera tout pour se montrer digne de ce soutien...

L'assemblée s'occupe alors d'un programme général d'activité pour 1960 et les années suivantes. Plusieurs projets sont examinés. Une commission sera nommée qui s'occupera de notre représentation à l'« Expo 1964 ». Il importe de s'y prendre à temps ! Déjà l'on envisage la création d'un disque pour cette occasion : un microsillon qui diffusera 40 minutes de patois. Le Grand concours romand ouvert au début de 1960, compte déjà une soixantaine de concurrents inscrits. Une Fête romande est envisagée pour 1961 : jura, Vaud, Valais, peuvent d'ores et déjà se mettre sur les rangs.

C'est avec regret que l'on enregistre la démission, pour raison de santé, de M. Eugène Wiblé, dont nous avons dit les hauts mérites d'archiviste. M. Paul Burnet le remplacera.

QUENDOZ FRÈRES
COMBUSTIBLES solides, liquides
Brûleurs à mazout
Nos fidèles "motscroisistes" du "Conteur"
Lausanne, Caroline 2 bis Tél. 22 80 76

Tout le monde est d'accord pour qu'un louable soit fait, par chacun, afin de soutenir notre *Conteur romand* qui, depuis 14 années, dans sa forme nouvelle, a contribué, mois après mois, à défendre notre cause. Que chacun prenne à cœur de lui faire des abonnés et de lui amener, si possible, un peu de publicité.

Un repas excellemment servi à l'accueillante Auberge de La Sallaz, a réuni les nombreux délégués.

L'après-midi fut consacrée entièrement à la proclamation des résultats de l'*Enquête-concours*, lancée par les Archives sonores, en collaboration avec le Glossaire romand. Nous en donnons les principaux résultats ci-dessous. Ce concours a témoigné de son utilité linguistique quant aux termes usités dans les diverses régions romandes pour désigner un même objet ou une même personne comme... le diable par exemple, qui bénéficie de dénominations innombrables.

Tous les concurrents furent récompensés et l'on assista à une généreuse distribution d'assiettes peintes d'un effet décoratif bien de chez nous et d'ouvrages de Marc à Louis. Puis, les Archives sonores reçurent la visite de nombreux membres-délégués et de lauréats du concours.

Une journée à marquer d'un caillou blanc dans les annales patoisantes.

R. Molles.

Le palmarès de l'enquête-concours des archives sonores de Radio-Lausanne

Valais : (10 concurrents)

Sierro Nicolaz, curé d'Hérémence.
Caloz Benjamin, abbé de Chandolin.

ex aequo :

Claivaz Anne, Salvan et
Dayer Emile, Hérémence.

Planchamp Emmanuel, Vouvry.
Favre Denis, Isérables.

Vaud : (6 concurrents)

Turel-Anex, Huémoz.
Dumard Constant, Forel (Lavaux).
Nicolier Henri, La Forclaz.
Pasche Oscar, Essertes.
Karlen-Cottier Hélène, Château-d'Oex.
Décosterd Jules, Renens.

Jura bernois : (5 concurrents)

Vatré Simon, Vendlincourt.
Humair Charles, Neuchâtel.
Montavon Louis, Montavon.
Bilat Charles, Les Emibois.
Jobin Léon, Bassecourt.

Fribourg : (20 concurrents)

ex aequo

Pittet Denis, Magnedens.
Brodard Hélène, Estavayer.
Brodard F.-X., abbé, Estavayer.
Ruffieux Louis.
Gremion Firmin, Lausanne.
Brodard Francis, Fribourg.

Clément Henri.
Philippona A., abbé, Montet/Broye.
L'Homme L., Mézières.
Dessarzin Elisa, Charmey, etc.

La Savoie : (5 concurrents)

Chanoine Ratel.
Grillet Paul, Bogène, Haute-Savoie.
Fournier Jean (Mme), Albertville.
Mabut Rose, Annecy.
Voisin Louis (Mme) Rumilly (La Sauge).